

Élections

des représentant·es des locataires
au Conseil d'administration
de Nanterre Coop' Habitat



**Prorogation
des élections jusqu'au
9 décembre**

En raison de retard de distribution du matériel de vote, le délai pour vous exprimer est prolongé.

Deux moyens pour voter :

- **par correspondance, attention** au délai d'envoi de l'enveloppe «**T**» comprenant votre vote.
- **par internet**, en vous connectant sur le site <https://nanterre-coop-habitat.paragon-election.com/> avec vos identifiants reçus par courrier (jusqu'au 8 décembre, 23h59).

Locataires, à vous de voter !
Dépouillement le 9 décembre 2022

